



Commune de
Tromello



CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS PORTE À PORTE 2021 USAGERS NON DOMESTIQUES

Dimanche soir	Lundi jour	Mardi soir	Mercredi soir	Jeudi soir	Vendredi soir
ORGANIQUE	VERRE ET BOÎTES MÉTALLIQUES	NON TRIÉ ORGANIQUE	PAPIER	ORGANIQUE	PLASTIQUE

HORAIRES D'EXPOSITION LE SOIR :
de 19h30 à 20h30 le jour de la collecte

HORAIRES D'EXPOSITION DANS LA JOURNÉE DE VERRE ET BOÎTES MÉTALLIQUES au plus tard à 8h00 le LUNDI jour de collecte

À PARTIR DU MOIS DE JANVIER 2021, LA COLLECTE DU PLASTIQUE S'EFFECTUERA CHAQUE SEMAINE AUSSI BIEN POUR LES USAGERS DOMESTIQUES QUE POUR LES AUTRES USAGERS

CALENDRIER JOURS FÉRIÉS EN SEMAINE

La collecte des déchets ORGANIQUES du jeudi 31 décembre 2020 est avancée au mercredi 30 décembre conjointement à celle du plastique (les opérations de collecte prendront fin le matin)

La collecte du PLASTIQUE du vendredi 1er janvier 2021 est effectuée samedi 2 janvier le matin (heure limite d'exposition 4h00)

La collecte du PLASTIQUE du vendredi 30 avril est avancée au jeudi 29 avril conjointement à celle des déchets organiques (exposer les deux types de déchets la veille au soir)

La collecte du PLASTIQUE du vendredi 24 décembre est avancée au jeudi 23 décembre conjointement à celle des déchets organiques (exposer les deux types de déchets la veille au soir)

La collecte du PLASTIQUE du vendredi 31 décembre est avancée au jeudi 30 décembre conjointement à celle des déchets organiques (exposer les deux types de déchets la veille au soir)

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100 % RECYCLÉ

Service de collecte des couches, culottes absorbantes et alaises sur réservation à demander directement à la Commune de Tromello

Service relations usagers

Tél. 800.078.636 - Horaires : du lundi au vendredi 8h30/12h30 - 14h00/16h30 - samedi 8h30/12h30
adresse mail : servizioutenti@asmisa.it - site Internet : www.asmissa.it

PAPIER ET CARTON

OUI

- journaux, revues, dépliants, cahiers, emballages en papier et carton de type boîtes de pâtes, de riz, de sel, de sucre, etc. ;
- papier/carton d'emballages packs de produits : yaourts, conserves, thon et boissons ;
- boîtes et cartons, emballages de boissons Tetra Pak : lait, jus de fruit, vin.



NO

- papier et carton sales ou gras, cartons à pizza gras, papier chimique tels que tickets de caisse et papier autocopiant de reçus, papier paraffiné pour aliments et charcuteries, papier sulfurisé.
- ne pas utiliser de sacs en plastiques

PLASTIQUE

OUI

- conteneurs pour liquides : bouteilles d'eau et boissons, flacons de produits d'hygiène corporelle et produits de nettoyage domestique ;
- conditionnements en plastique pour aliments, barquettes de charcuteries en tranches sous vide, polystyrène d'emballage, barquettes en polystyrène de viande et fruits ;
- assiettes et verres jetables, pellicule transparente, cintres.

NO

- couverts en plastique, jouets, bassines, seaux, arrosoirs, meubles de jardin, bidons et conteneurs contenant des traces ou des restes de produits chimiques, par exemple colles, acides, peintures, vernis ou diluants.



ORGANIQUE

OUI

- déchets de fruits, marc de café, restes de repas, déchets alimentaires provenant de la préparation des aliments en cuisine ; filtres à thé, camomille et tisanes ;
- dosettes de café en papier, papier absorbants gras, coques et noyaux de fruits ; sacs en Mater-Bi déchirés.



NO

- sacs dits « biodégradables » mais en réalité en plastique, excréments d'animaux et litières ; EXCLURE tous les déchets non triés ou NON biodégradables.

VERRE ET MÉTAUX

OUI

- verres, bouteilles et bocaux/pots en verre, boîtes de conserve alimentaire : thon et viande ;
- boîtes métalliques à boissons, boîtes métalliques de légumes et fruits au sirop, papier alu et barquettes de cuisine en aluminium ;
- bouchons en aluminium de bouteilles et pots.



NO

- miroirs, verres de fenêtres, verre Pirex, porcelaine, vases, cristal, céramiques en tout genre (assiettes, plats, tasses, tasses à café, etc.), ampoules traditionnelles, néons et ampoules à basse consommation.

NON TRIÉ

Également qualifié de RÉSIDU SEC

UNIQUEMENT

déchets constitués de plusieurs matériaux différents (brosses à dents, rasoirs jetables, stylos billes, papier paraffiné et plastifié), ampoules à filament, chiffons, céramiques diverses, gants en caoutchouc et en latex, masques jetables, couverts en plastiques, litières et excréments d'animaux, mégots de cigarette, cendres froides, jouets hors d'usage (non électroniques), poussières et autres saletés de nettoyage, couches et culottes absorbantes, alaises pour personnes et animaux, radiographies, cassettes vidéo et CD.



INFORMATIONS ET SERVICES

SERVICE GRATUIT DE COLLECTE À DOMICILE DES COUCHES, CULOTTES ABSORBANTES ET ALAISES :

ces déchets peuvent être éliminés avec les déchets non triés ; et dans le cas où une seule collecte ne suffirait pas, il est possible d'obtenir un service spécifique en procédant comme suit :

- en appelant le numéro vert d'ASM ISA spa : 800.078.636, du lundi au vendredi 8h30/12h30 - 14h00/16h30 et le samedi 8h30/12h30
- en envoyant un mail à : servizioutenti@asmisa.it
- en se rendant au Service technique de la Mairie de Tromello

HORAIRES ÎLOT ÉCOLOGIQUE (Via Vecchia per Gambolò snc) :

- lundi** : 14h00 - 17h00
- mercredi** : 9h00 - 12h00
- samedi** : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

- dépôt gratuit à l'Îlot écologique
 - retrait à domicile en appelant le numéro vert 800.078.636
- du lundi au samedi de 8h30 à 12h30**